

N° de division : 01-Montréal  
N° de cour : 500-11-060963-226  
N° de dossier : 41-2823576

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

10643513 CANADA INC.

---

RAPPORT DU SYNDIC SUR SON ADMINISTRATION PRÉLIMINAIRE

---

**SECTION A Historique**

1. 10643513 Canada Inc. (la « Débitrice » ou la « Société ») fut fondée et a débuté ses activités en mai 2018. Elle opérait une salle de jeux électroniques, la Centrale Esports, sur la rue Sainte-Catherine ouest, dans la ville de Montréal, province de Québec.
2. Le 21<sup>e</sup> jour d'avril 2022, la Débitrice a fait cession de ses biens en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
3. La direction de la Débitrice attribue les difficultés financières à la perte de revenu due à la pandémie de la COVID-19.

---

**SECTION B Actifs**

4. Les actifs sont les suivants:

---

Description des lots	Valeur déclarée au bilan	Valeur réalisée à jour	Notes
	(\$)	(\$)	
Ameublement et équipements	135 000	103 590	

---

Note :

Les actifs sont grevés en faveur du créancier garanti, TD Canada Trust. Ce dernier a mandaté le syndic à lancer un appel d'offres pour vendre ces actifs.

---

---

### SECTION C Livres et registres et mesures conservatoires et protectrices et exercice du commerce du failli

5. La direction de la société verra à transmettre au syndic les livres et registres de la société requis par le syndic.
  6. Le syndic prendra connaissance des livres et registres et fera rapport aux inspecteurs, le cas échéant.
  7. Le syndic a pris possession des biens et en a fait effectuer l'inventaire. Les lieux sont sécurisés.
  8. Le syndic a ouvert un compte en fidéicomis à la Banque de Montréal.
  9. Il n'y a aucun exercice du commerce par le syndic.
- 

### SECTION D Procédures judiciaires

10. Le syndic a donné un avis de suspension des procédures dans le dossier de cour 500-17-120035-228, Les Cours du Roi Investment Company c. Pipertech inc. et 10643513 Canada inc.
- 

### SECTION E Réclamations prouvables

11. Les réclamations prouvables sont les suivantes :

---

	Tel que déclaré au bilan	Reçu à date
	(\$)	(\$)
Créanciers garantis	277 875	100 000
Créanciers privilégiés - loyers	-	168 218
Créanciers ordinaires	1 192 877	1 128 448
<b>TOTAL</b>	<b>1 470 752</b>	<b>1 396 666</b>

---

## SECTION F Réclamations garanties

12. Les créanciers garantis sont les suivants :

Créanciers garantis	Réclamation estimée	Nature de la garantie
	(\$)	
CWB National Leasing Inc.	3 767	Crédit-bail
D-Box	20 000	Entente de location
TD Canada Trust	585 003	Hypothèque conventionnelle sur l'universalité des biens meubles
<b>TOTAL</b>	<b>608 770</b>	

Notes :

1. Le syndic a donné mainlevée à CWB et D-Box suite à la réception de leur réclamation de biens.
2. TD Canada Trust a déposé une réclamation garantie sur la valeur de la garantie estimée à 100 000 \$. Le solde de la réclamation, soit 485 003 \$, est accepté en tant que réclamation non garantie.

## SECTION G Réalisation prévue et distribution projetée

13. Considérant l'existence d'un créancier garanti, le syndic n'anticipe aucune distribution aux créanciers ordinaires.

## SECTION H Transactions révisables et paiements préférentiels

14. Le syndic révisera les livres et registres et fera rapport aux inspecteurs, s'il y a lieu.

## SECTION I Autres sujets

15. Le syndic a procédé à un appel d'offre pour la vente des actifs. Parmi les soumissions reçues avant la date limite, soit le 4 mai 2022, l'offre optimale est retenue tel qu'approuvé par le créancier garanti.
16. Le syndic a fait publier l'avis de faillite dans le Journal de Montréal, édition du 7 mai 2022.
17. Le syndic verra à inscrire les employés admissibles au Programme de protection des salariés, géré par Service Canada, pour les salaires, vacances et préavis impayés, le cas échéant.
18. Les frais de la présente faillite seront payés à même la réalisation des actifs.

FAIT À MONTRÉAL, ce 19<sup>e</sup> jour de mai 2022.

**MNP LTÉE**

En sa capacité de syndic à la faillite de  
10643513 Canada Inc.



Gaetano Di Guglielmo, CPA, CA, CIRP, LIT  
Responsable de l'actif